



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CDK78 DIMANCHE 07 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dimanche 07 novembre à 10h00, sur convocation du Président du Comité Départemental des Yvelines M. Alain GALIANA, les Présidents et les mandataires des clubs affiliés ainsi que les membres du Comité Directeur du Comité Départemental des Yvelines se sont réunis en assemblée générale ordinaire au nouveau gymnase, grande rue verte 78610 Le Perray en Yvelines.

Membres du Comité Directeur présents :

Jean-Claude ALPHONSE - Trésorier
Fabrice BERQUEZ – Vice-Président
Florence BERQUEZ
Patrick DA SILVA – Secrétaire Général
Alain GALIANA - Président
Sébastien MEYER
Pascal NOVAIS – DTD
Sébastien ROBERT
Jacqueline SIGNAVONG

Membres du Comité Directeur excusés :

Néant

Responsable ETD excusé :

Youcef MEZAHM

A l'issue de l'émargement sont présents 23 clubs, l'assemblée générale ordinaire commence à 10h04.

Le Président du Comité Départementale des Yvelines et DA, M. ALAIN GALIANA fait une allocution de bienvenue aux Présidents et mandataires des clubs et fait un rappel l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2021
2. Rapport moral du Président
3. Bilan financier et comptes de résultats 2020-2021
4. Approbation des comptes 2020-2021 clos le 31/08/2021. Quitus du trésorier
5. Rapport d'activité du Directeur technique et des commissions
6. Vote du budget prévisionnel 2021-2022
7. Questions diverses :

1 - Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2021 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

En l'absence de remarques et après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-verbal l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2021.

Résultats des votes :

Contre :0

Abstention :0

Pour : **Unanimité**

Page 1



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



2 - Rapport moral du Président

La saison 2020-2021 a été fractionnée entre reprise des clubs en septembre, confinement, reprise des cours en extérieur puis dans une première phase réouverture des cours enfants puis a suivie la réouverture des cours adultes en fin de saison.

Cette période de COVID a eu une incidence sur le nombre de licencié avec une perte de 2444 licences au 31 aout 2021. Nous étions 9061 en 2020 pour 6617 en 2021. L'impact de cette baisse de 27% s'est répercuté sur les subventions fédérales.

Le confinement n'a pas été pour autant une mise en veille du Comité Directeur, celui-ci s'est réuni 5 fois en présentiel et distanciel. Le Bureau Directeur s'est également réuni 2 fois en distanciel.

Le Comité Directeur, l'Equipe Technique (DTD, Grades, Formation, Arbitrage, Entraîneurs kata et combat, Préparateurs physique et mental) et les commissions se sont mobilisés tout au long de la saison pour pérenniser le lien avec les clubs et leurs licenciés en proposant, les 3 passages de grade, formation DAF – DIF, stages d'arbitrage, stages d'experts fédéraux et hauts gradés, entraînements combat, préparation physique et mentale.

Une excellente dynamique s'est mise en place, restons mobilisés autour de cette passion qui nous anime et nous motive pour élever notre département au sein de notre Fédération.

Je tiens à remercier et féliciter tout le staff, les clubs qui œuvrent pour le développement de nos disciplines au sein du CDK 78.



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



3 - Bilan financier et comptes de résultats 2019 2020

Le trésorier Jean-Claude Alphonse présente le bilan financier et les comptes de résultats pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021, réalisés par M. François BOUEIL Expert-Comptable du CDK 78. Ce document est daté et signé au 05/10/2021.

- Total du bilan : 186 850 €
- Résultat net comptable : -14966 €

M. Jean-Claude ALPHONSE rappelle que la cause de ce résultat négatif est dû à l'exonération des cotisations clubs par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées. Le montant des cotisations 2019-2020 était de 22800€. Il met également en exergue la bonne santé financière du CDK78.

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES** relatifs à la période du **01/09/2020** au **31/08/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- . Total du bilan : 186 850 €
- . Chiffre d'affaires : 10 047 €
- . Résultat net comptable : -14 966 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- le contrôle URSSAF portant sur les années 2015 et 2016, décrit en annexe, a fait l'objet d'une provision de 50 % du risque total soit 11 275 €. Il existe à ce jour une incertitude sur le montant du risque réel.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Le Chesnay

Le 05/10/2021

François BOUEIL
Expert-Comptable

Signé électroniquement le 05/10/2021 par
Francois Boueil





Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



4 - Approbation des comptes 2020-2021 clos le 31/08/2021. Quitus du trésorier

Le bilan financier et le compte de résultats sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale. L'assemblée générale, après lecture du bilan financier et du compte de résultats de l'expert-comptable, après avoir délibéré, approuve les comptes annuels clos au 31/08/2021 et donne quitus au trésorier.

Résultats des votes :

Contre :0

Abstention :0

Pour : **Unanimité**

5 - Rapport d'activité du Directeur technique et des commissions

M. Pascal NOVAIS DTD présente son rapport d'activité.

Les responsables, de l'ETD et des commissions présentent leurs rapports d'activités.

Bilan d'activité du responsable de formation Jérôme DARGENT.

Bilan d'activité des grades karaté et DA Gérard GAZZINI.

Bilan d'activité des grades AMV Patrick DA SILVA.

Bilan d'activité des grades Krav-Maga Serge BENITSA.

Bilan d'activité de l'arbitrage.

Bilan d'activité commission Body karaté Florence BERQUEZ.

Bilan d'activité commission féminine Véronique Mesnil DE VIDO.

6 - Vote du budget prévisionnel 2021 2022

CHARGES		% /TC	PRODUITS	TOTAL	%/TP	
1-MATERIEL /EQUIPEMENTS		8 000 €	7,17%	1-VENTES	8 000,00 €	7,17%
Petits matériels et divers	5 000 €			Vente passeports	8 000,00 €	
Vêtements	1 000 €			écussons casquettes et divers	- €	
matériel informatique	2 000 €			Autres ventes:	- €	
2-Fournitures		12 000 €	10,76%			
Fournitures EDC	500 €			2-RECETTES DIVERSES	24 000,00 €	21,52%
Fournitures de bureau	2 000 €			Passages de grades	16 000,00 €	
Pharmacie	500 €			Formation EDC	3 500,00 €	
Récompenses Coupes, médailles, etc	3 000 €			Recette manifestation	4 500,00 €	
Passeports Karaté	4 500 €			Stages	- €	
Cartes CN & Diplômes	1 500 €			Prestation diverses	- €	
Fourniture EDF	- €			Corpo	- €	
3-LOCATION		7 000 €	6,28%	3-SUBVENTIONS	19 750,00 €	17,71%
Local bureau camion	6 500 €			ANS-emploi aidé	12 000,00 €	
Entretien matériels yc informatique	500 €			Conseil général	2 250,00 €	
Assurances Multirisque habitation	- €			divers (CM)	1 500,00 €	
4-FRAIS FEDERAUX		50 €	0,04%	ANS-PSF	4 000,00 €	
Autres frais fédéraux	- €			4-COTISATIONS, LICENCES	26 000,00 €	23,31%
Licence, affiliation	50 €			Cotisations clubs	- €	
Engagement compétition	- €			Rembrsmt & ristourne FFK	26 000,00 €	
Divers remboursement	- €			Autres produits	- €	
5-DIOC /ABONNEMENTS/FORMATION		250 €	0,22%	5-PRODUITS FINANCIERS	300,00 €	0,27%
Abonnement revue documentation	250 €			Interets Livret Bleu 2001	300,00 €	
6-REMUNERATION desINTERMEDIAIRES		49 500 €	44,37%	Autre produits de placement	- €	
Arbitrage compétition	15 000 €			6-FONDS PROPRES	33 500,00 €	30,03%
Jury Passage de grade	3 500 €					
Jury AFA DAF	500 €					
Stages Experts et Référents	3 000 €					
Organisations Compétitions	5 000 €					
Stages élite combat Kata karaté Mix	3 000 €					
Préparation Athlètes Elite	- €					
Missions Sportives Elite	19 500 €					
Responsables ETD	3 000 €					
Honoraires Médecin	500 €					
Honoraires Expert Comptable	1 600 €					
Honoraires Avocat	1 800 €					
7-SALAIRES et CHARGES SOCIALES		12 000 €	10,76%	PROD. EXCEPTIONNELS	- €	0,00%
Salaires et Traitements (defraieiment/honoraires)	12 000 €					
Vigile	- €					
8-Manifestations sportives		1 500 €	1,34%			
Repas juges & arbitres grade EDC	1 500 €					
Divers & dons	- €					
9-Déplacements (hôtels+repas+transp.)		6 000 €	5,38%	Remboursements divers		
Deplacement competition province	1 000 €			Dons et sponsors	- €	
Repas CD	1 000 €					
Déplacements Missions réceptions	4 000 €					
10-Réceptions relations publiques :		300 €	0,27%	Autres produits exceptionnels		
Ecole des Cadres						
Formation Séminaire	300 €					
11-FRAIS		14 950 €	13,40%			
Internet frais postaux	3 000 €					
Frais banque	700 €					
Frais Exceptionnels URSSAF	11 250 €					
Redev Télé & autres organismes	- €					
Dotation amortissement						
TOTAL DES CHARGES		111 550 €	100,00%	TOTAL DES PRODUITS	111 550 €	100,00%
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT)		0,00 €	0,00%	RESULTAT DE L'EXERCICE (PERTE)	0,00 €	0,00%
TOTAL COMPTE		111 550 €		TOTAL COMPTE	111 550 €	



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



M. Jean-Claude ALPHONSE précise que l'exonération du paiement des cotisations clubs par la FFK, a nécessité au titre des produits une compensation de 33500€ en fonds propres pour le maintien à l'équilibre du budget 2021-2022.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022 à l'unanimité.

Résultats des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : **Unanimité**

7-Questions diverses

Aucune question n'a été adressée au CDK 78, de ce fait le secrétaire général du CDK 78 clôt l'assemblée générale ordinaire à 11H00.

Patrick DA SILVA
Secrétaire Général du Comité Départemental
des Yvelines de Karaté et D.A.

Alain GALIANA
Président du Comité Départemental des
Yvelines de Karaté et D.A.